



Les investissements lourds (par exemple le Pôle Culturel évoqué dans notre fiche n°7) seront programmés dès le début du mandat en prévoyant leur étalement sur toute sa durée.

Du point de vue financier et légal, nous pourrions utiliser le système des autorisations de programmes que la loi prévoit (investissements programmés sur plusieurs années) afin de garantir la cohérence d'investissements pluri-annuels tout en ne débloquant que les fonds nécessaires chaque année.

L'obtention du meilleur niveau de subvention des collectivités locales sur nos principaux projets sera une préoccupation constante de notre équipe.

Nous assurerons à la Métro une présence assidue et active qui permettra de mieux défendre les intérêts des Claixois afin que notre commune bénéficie d'aides pour des projets d'intérêt général innovants.

Nous examinerons en détail les nouveaux modes d'attribution des subventions du Conseil

Général pour en tirer le meilleur parti. La programmation sur le long terme de nos investissements sera un atout majeur pour obtenir ces subventions.



L'argent est une ressource rare, nous nous engageons à gérer au plus près les finances communales en mobilisant tous nos partenaires

Pour assurer le complément de financement indispensable à la réalisation des investissements et son étalement dans le temps, nous emprunterons d'une manière raisonnable et maîtrisée.

L'emprunt est un outil indispensable de la gestion moderne d'une collectivité locale. Un niveau d'emprunt anormalement bas comme c'était le cas pour notre commune en 2006 n'est pas un indice de bonne santé financière, mais plutôt le signe d'un manque de dynamisme. Le niveau d'emprunt auquel nous aurons recours sera adapté aux quelques investissements importants que nous envisageons, sans pour autant compromettre l'avenir financier de la commune sur le long terme.

Claix...Naturellement ! orientera ses principaux investissements vers les équipements dédiés à l'enseignement, à la culture et au logement

Conformément à notre programme, nos principaux investissements seront consacrés à la mise à niveau des bâtiments scolaires (fiche n°4), à la réalisation d'un pôle culturel (fiche n°7) et à l'acquisition progressive de réserves foncières permettant de mener une vraie politique du logement à Claix (fiche n°11).